

Arès Dossier Unique d'Inscription 2025/2026

1ère INSCRIPTION AUX SERVICES

Tarifs, horaires et conditions d'inscription dans "informations pratiques"



Après réception et validation du DUI, l'Espace Famille vous enverra par mail un code abonné afin de créer votre COMPTE FAMILLE via le PORTAIL du site Internet de la ville. Vous pourrez ensuite télétransmettre sur votre compte famille tous les justificatifs (voir informations pratiques) et accéder à la réservation en ligne.

Nom, Prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Crèche (sous réserve d'acceptation par la commission enfance jeunesse)

Restauration scolaire

Toute demande de modification (réservations supplémentaires ou annulation de réservations) ne sera prise en compte qu'à condition qu'elle ait été faite sur votre compte famille au minimum 7 jours à l'avance. Toute annulation hors délai entraînera la facturation du repas.

En cas d'absence pour maladie, un justificatif devra être envoyé dans les 48h à l'Espace Famille pour annuler la facturation.

L'accueil d'un enfant ayant des allergies alimentaires au service de restauration scolaire n'est possible qu'avec la signature préalable du PAI rédigé avec le médecin et les autres partenaires concernés (directrice d'école, élu, responsable de la restauration). Ce PAI est valable un an. Il doit être renouvelé chaque année.

Un enfant inscrit à ce service qui ne mange pas à la cantine durant un ou plusieurs jours de façon régulière ou occasionnelle, devra être récupéré à midi par son parent ou toute autre adulte autorisé. Aucune sortie de l'école d'un enfant non accompagné ne sera autorisée sans l'envoi d'une autorisation parentale via le Portail Famille à l'Espace Famille.

Accueil Périscolaire (APS) **lundi mardi jeudi vendredi**

- APS Matin (forfait mensuel)
- APS Soir (forfait mensuel)
- Accueil occasionnel matin (tarification à la présence)
- Accueil occasionnel soir (tarification à la présence)

Vacances (ALSH) Mercredis (APS)

- Journée (repas et goûter inclus)
- Journée (sans repas et sans goûter) Uniquement si Protocole d'Accueil Individualisé
- Matin sans repas Départ entre 11h45 et 12h00
- Matin avec repas Départ entre 13h45 et 14h00
- Après-midi sans repas Arrivée entre 13h45 et 14h00 (goûter inclus)
- Journée Vacances sportives (repas et goûter inclus). **Petites vacances uniquement**

Toute absence non justifiée ou non signalée dans les délais impartis sera facturée.

Multisports (à partir de 6 ans) / Escalade (à partir de 7 ans)

Nouveau ! réservation en ligne sur votre portail famille pour la rentrée 2025/2026

* Enfant hors commune ou non scolarisé à ARES : Pour l'activité escalade remplir la fiche « inscription escalade hors commune »

Point accueil informations jeunes (PAIJ)